

AVIS D'IMPÔT 2017

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M BERSON XAVIER
53 IMP DU COTEAU
13490 JOUQUES

Vos références

N° fiscal (vous) : 19 84 610 303 256 C
Référence de l'avis : 17 13 7827651 41
Numéro de contrat de prélèvement : M2 13 2137454 47
RUM* : FR46ZZZ005002M213213745447
Identification de votre imposition :
Département : 132
BOUCHES DU RHONE
Commune : 048
JOUQUES
Lieu d'imposition : 1199
53 IMP DU COTEAU
Numéro FIP : 132 35 54 8607576789 3
Numéro de rôle : 770
Date d'établissement : 06/10/2017
Date de mise en recouvrement : 30/09/2017

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 203,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre taxe d'habitation 1694,00 €
Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 138,00 €
Acomptes mensuels versés 1 629,00 €

Compte à débiter :
FR76 4061 8802 7500 0404 7208 433
BERSON XAVIER
BOURSORAMA BOULOGNE 38

Prochaines échéances 2017 :
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/11/2017

16 OCTOBRE 2017 181,00 €
15 NOVEMBRE 2017 22,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2018

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2018 pour la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public seront les suivants :

15 JANVIER 2018	183,00 €	15 JUIN 2018	183,00 €
15 FEVRIER 2018	183,00 €	16 JUILLET 2018	183,00 €
15 MARS 2018	183,00 €	16 AOUT 2018	183,00 €
16 AVRIL 2018	183,00 €	17 SEPTEMBRE 2018	183,00 €
15 MAI 2018	183,00 €	15 OCTOBRE 2018	183,00 €

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
132355486075767893	M BERSON XAVIER	S	54300	2,00 6

TAXE D'HABITATION 2017 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Eléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute	8416		8416	8416		
Valeur locative moyenne	3852		3352	3852		
A •Général à la base	15 %		5 %			
B 578			168	578		
A •Personne(s) à charge						
T - Par personne rang 1 ou 2	10 %		15 %			
T pour 1 personne(s)	385		503	385		
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %			
M pour personne(s)						
E •Spécial à la base						
N •Spécial handicapé	0 %		0 %			
S						
Base nette d'imposition	7453		7745	7453		Total des cotisations
Taux d'imposition 2017	12,19 %		9,55 %	0,178 %		1662
Cotisations 2017	909		740	13		
Dont Majoration Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2016	12,19 %		9,36 %	0,178 %		
Rappel cotisations 2016	906		722	13		
Variation en valeur	+3		+18	0		
Variation en pourcentage	+0,33 %		+2,49 %	0 %		
Abattements de référence 2003/2017	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
•Général à la base						
•Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
•Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
•Spécial à la base						
EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2016 ET 2017					Frais de gestion	+ 17
	ANNEE 2016	ANNEE 2017	En valeur	En pourcentage	Prélèvements :	
(a) Cotisations	1673	1694	+21	+1,26 %	- pour base élevée	+ 15
(b) Allègements					- sur rés. secondaires	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1673	1694	+21	+1,26 %	Plafonnement	
LOCAUX TAXES : NOMBRE 1					REGIME P	selon le revenu
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
17,47 %	0480479011X	Maison		H	8416	Montant de votre impôt
Cotisation référence 2003						1694

MONTANT DE LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2017	138
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.	

Vos démarches

⇒ Sur impots.gouv.fr :	Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
⇒ Par courriel :	Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
⇒ Par téléphone :	0 811 70 07 24* DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19H
⇒ Par courrier :	Questions sur la mensualisation ou le prélèvement à l'échéance CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2 Autres questions : votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
⇒ Sur place :	Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) : Pour obtenir des réponses plus détaillées : • Sur le paiement de votre impôt : TRESORERIE DE PEYROLLES-EN-PCE RUE SAINTE ANNE - 13860 PEYROLLES EN PROVENCE • Sur le montant de votre impôt : SERVICE IMPOTS PARTICULIERS AIX-EN-PROVENCE NORD - S.A.I.D. SAINTE VICTOIRE TOULOUSE 3 ALLEE D'ESTIENNE D'ORVES - CS 50434 13098 AIX-EN-PCE CEDEX2
*(Service 0,06 € / min + prix appel)	